



La CAF, dans une note publiée le 26 août, invite le gouvernement britannique pour que celui-ci accorde des exemptions aux footballeurs africains pour qu'ils puissent participer aux matches de qualifications à la Coupe du monde 2022.

Lire la réaction intégrale de la CAF:

La Confédération Africaine de Football (CAF) a pris connaissance des mesures actuelles en Grande-Bretagne concernant l'absence de dérogation pour les joueurs revenant de plusieurs pays africains après la prochaine fenêtre internationale.

Agissant au nom de toutes les Associations Membres, des joueurs et des supporters africains, La CAF a exhorté le gouvernement britannique à fournir les exemptions requises pour permettre aux joueurs africains de représenter leurs pays lors des prochaines éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022™?.

La CAF note que des dérogations similaires ont été accordées par le gouvernement britannique pour permettre la participation de délégations et d'officiels au Championnat d'Europe de l'UEFA qui s'est tenu il y a moins de deux mois.

Il est également noté que la situation dans les pays africains figurant sur la liste rouge est, dans

de nombreux cas, moins grave que celle d'autres pays qui ne figurent pas actuellement sur cette liste ou pour lesquels des exemptions étaient auparavant prévues.

De plus, la CAF tient à réitérer que les matchs à venir seront livrés selon les protocoles stricts développés par la FIFA et appliqués à travers le monde, comme ce fut le cas durant les fenêtres précédentes et les tournois continentaux livrés avec succès.

Ces protocoles ont prouvé hors de tout doute qu'ils atténuent les risques encourus ; preuve de leur succès lorsqu'ils sont appliqués en Angleterre et dans d'autres parties du monde.

À la lumière de ce qui précède, la CAF a lancé un appel urgent à la FA (The Football Association) et au gouvernement britannique pour que le même traitement précédemment appliqué à l'Europe soit désormais étendu à l'Afrique en vertu des principes de solidarité et d'égalité.